BATAILLE POUR

Les intellectuels arabes

(Suite de la première page.)

Il y a quelques décennies, cette forme de religiosité se heurtait à un nationalisme arabe triomphant. Aujourd'hui, même les voix séculières modérées hésitent à la contester ouvertement : enfermées dans le piège identitaire, elles craignent de passer aux yeux du régime, des conservateurs et même des populations pour des ennemies de l'authenticité arabe.

Exemple frappant, ce groupe de jeunes Marocains qui, à l'été 2009, voulurent rompre le jeûne du ramadan en pique-niquant dans un jardin public. Outre l'indignation prévisible des religieux, l'initiative déclencha les foudres de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), la principale formation sociale-démocrate du pays, qui réclama des sanctions contre les briseurs de jeûne. Cette « religiosité » de gauche s'exprimait dans un langage emprunté au nationalisme, le pique-nique étant jugé insultant pour la culture marocaine et dangereux pour le consensus identitaire. En vertu de quoi les autorités décidèrent de poursuivre les jeunes pour *« trouble à l'ordre public »*, un motif rarement invoqué, la loi séculière servant ici de paravent à un rappel à l'ordre religieux. La classe politique unanime ne pouvait admettre la moindre entorse aux préceptes coraniques.

L'espace public est ainsi progressivement encadré par une norme culturelle rigide, composée d'obligations et d'interdits issus d'une lecture stricte des textes religieux. Devenue un élément central de l'idéologie dominante, la religion tend à se réduire à sa version salafiste et à instaurer une logique selon laquelle la culture jusque-là profane devient mécréante. A la conception ouverte d'un islam associé à la culture s'est substituée une interprétation obtuse de la charia qui proscrit la culture. Les points de passage entre la sphère sacrée de la religion et l'espace profane de la culture sont désormais barrés.

Une culture globalisée pleinement séculière

POUR autant, cette dynamique de « salafisation » n'empêche pas la population de goûter à une profusion de produits culturels diffusés par la télévision, la vidéo, Internet ou la littérature populaire. Il n'est que trop tentant de circonscrire cette effervescence à l'Occident et à la mondialisation, et donc de la décrier comme « étrangère ». Ce serait ignorer l'ingéniosité avec laquelle les Arabes se sont approprié toute la gamme de la production culturelle contemporaine.

Du côté des élites, on assiste à un engouement croissant pour l'art moderne, promu par un système de mécénat auquel contribuent des fondations occidentales, des organisations non gouvernementales (ONG) et les monarchies du Golfe. De son côté, le peuple n'échappe pas au déferlement des multinationales du divertissement et des médias. A la propagation des standards nord-américains s'ajoutent la diffusion massive de produits culturels locaux – qu'il s'agisse des chaînes d'information Al-Jazira et Al-Arabiya, des séries télévisées ou de la littérature populaire, en particulier les manuels de conseils pratiques ou de vie amoureuse – ainsi qu'une explosion de créativité musicale et artistique, rendue possible par Internet et suivie avec enthousiasme par les jeunesses arabes. Un tel brassage s'accompagne inévitablement d'une version marchande et « festivalière » de la culture arabe moderne, un phénomène qui n'est pas propre au monde arabe, loin s'en faut, et dont l'ampleur doit beaucoup aux hommes d'affaires, promoteurs et intermédiaires locaux *(lire l'encadré page 21)*.

La plupart de ces pratiques culturelles sont dépourvues de contenu religieux. Saturées d'influences mondialisées – et pas seulement occidentales, mais aussi indiennes, latino-américaines, etc. –, elles présentent un caractère pleinement séculier. Malgré l'essor de l'islam politique, les tentatives visant à islamiser l'art et la culture demeurent relativement infructueuses. Néanmoins, soumis aux exigences contradictoires d'une culture globalisée et de la norme religieuse, artistes et producteurs mettent volontiers en avant leur qualité de « musulmans », même si leurs œuvres n'ont rien à voir avec la religion et concourent parfois à la sécularisation des sociétés. En se prévalant de cette appartenance, ils affirment donc une identité, pas une pratique religieuse.

Une forme de schizophrénie imprègne la région : en privé, ou dans des espaces semi-publics prudemment segmentés, on consomme de la culture profane ; en public, on se montre soucieux d'afficher son identité musulmane, en évitant par exemple d'aller au cinéma, en se rendant à la mosquée, en portant une barbe ou un voile. Ces deux sphères de la vie culturelle évoluent en parallèle, mais la norme religieuse demeure hégémonique dans l'espace public.

On aurait tort d'expliquer ce phénomène par la division sociale entre élites et couches populaires. Au siècle dernier, la bourgeoisie occidentalisée pouvait certes jouir de tout l'éventail de la culture profane tandis que les gens du peuple restaient en général cantonnés dans une culture traditionnelle dominée par l'islam. Cette coupure n'a pas disparu. Mais, depuis une vingtaine d'années, les progrès de l'éducation et de l'alphabétisation, conjugués à la croissance exponentielle des moyens de communication – au premier rang desquels la télévision et Internet –, ont bouleversé la donne. La fréquentation d'autres langues et cultures n'est plus seulement un privilège de nanti.

Une gamme de plus en plus variée de pratiques culturelles a surgi. Les jeunes lisent des romans, voient des films, visionnent des documents, écoutent de la musique, consultent des blogs, et souvent dans d'autres langues que l'arabe. Ils ne consomment pas seulement des produits, ils maîtrisent – et parfois mettent eux-mêmes en circulation – des pratiques culturelles intrinsèquement marquées par les influences de l'Est, du Nord, du Sud et aussi, bien sûr, de l'Ouest.

La diversification de la culture de masse n'engendrera pas mécaniquement un processus de sécularisation et de démocratisation. Il s'agit plutôt d'un découplage. En effet, le même individu lira aujourd'hui un roman d'amour et demain un tract religieux ; il déjeunera devant Iqraa TV, la chaîne satellitaire consacrée à l'islam, et finira son dîner devant un clip de Rotana, la « MTV arabe » (1).

Péchés secrets dans la sphère privée

LES salafistes se sont d'ailleurs parfaitement adaptés à ces nouveaux outils, comme Internet. Ils savent les exploiter à leur profit. Aux yeux des religieux, la consommation de biens culturels profanes doit demeurer un « péché secret » ; pour les autorités, elle doit se cantonner au divertissement et ne pas avoir de conséquences sociales ou politiques. Et chacun doit respecter la norme salafiste, même s'il s'en écarte dans la sphère privée. Paradoxalement, la transgression quotidienne et personnelle des préceptes coraniques dans le cadre du loisir domestique ne fait qu'accroître la mainmise du religieux : la transgression est individuelle, la norme salafiste, publique. La combinaison des deux débouche sur une forme de pouvoir idéologique « soft », autrement plus efficace qu'une censure bureaucratique.

Cette schizophrénie n'épargne pas la langue, clé de voûte de la culture. Historiquement, les oulémas ont toujours célébré l'écrit comme l'expression la plus élevée de l'esprit humain. Or, les textes en arabe occupent une place marginale dans la littérature, un intellectuel arabe n'écrivant pas dans la langue orale de son peuple. Nationalistes et fondamentalistes convergent sur un point : ils n'admettent que l'arabe classique, celui du Coran *(fos'ha)*, comme moyen d'expression culturelle. Pour les uns, le *fos'ha* cimente la nation arabe ; pour les autres, il représente le trait d'union du monde musulman (la *oumma*). Cette conception ne tient évidemment pas compte des différences profondes entre l'arabe classique, rarement parlé hors des écoles coraniques, et celui de la rue, ou même l'arabe « standard » en vigueur dans les médias, les discours publics et les fictions populaires. Pour les écrivains, la tâche s'avère d'autant plus rude que le roman constitue un genre suspect, dans la mesure où il explore les questions existentielles d'une manière doublement transgressive : en s'affranchissant de la religion et en emmenant la langue arabe au-delà des limites du *fos'ha*. Cette rupture empêche l'éclosion d'une expression populaire.

On retrouve la même difficulté dans le domaine juridique. Chaque Etat détermine sa propre version de la légalité et de l'« islamicité », le plus souvent en incorporant dans sa législation des principes de droit modernes, tout en reconnaissant la charia comme source ultime. Cette ambivalence, jusqu'à présent, limite les possibilités politiques. Là encore, cependant, l'imposition de la règle religieuse ne détermine pas nécessairement la pratique réelle des tribunaux ou de l'administration.

En acceptant la salafisation des normes sociales en matière de mœurs et de comportement (pressions en faveur du port du voile, fermeture de cinémas, etc.), l'Etat arabe moderne consolide sa politique d'al-

(1) Lancée par le prince saoudien Al-Walid Ben Talal. Lire Yves Gonzalez-Quijano, « Le clip vidéo, fenêtre sur la modernité arabe », *Manière de voir*, n° 111, « Culture, mauvais genres », juin-juillet 2010.

GÉOPOLITIQUE

En Arabie saoudite, le pouvoir face aux contestations

VOICI un pays où 77 % des hommes d'affaires déclarent devoir contourner la loi pour mener à bien leurs activités. Le chiffre ne colle pas vraiment à l'image de l'Arabie saoudite, cette monarchie pétrolière réputée absolue. Dans un ouvrage novateur (1), Steffen Hertog explore les rouages de l'économie politique saoudienne et défait une à une les illusions liées à la théorie de l'« Etat rentier ». Première victime de sa tournée des antichambres royales : l'idée d'un Etat tout-puissant écrasant la société du haut de sa richesse. L'auteur, qui a travaillé plusieurs années au ministère saoudien du plan, montre au contraire que l'Etat apparaît moins comme Saturne dévorant ses fils que comme Gulliver face aux Lilliputiens : victime de son embonpoint, ce géant est paralysé par mille liens minuscules. L'Etat est aussi omniprésent qu'immobile ; plus il distribue des revenus et des prébendes, plus il est prisonnier de ses clientèles et de ses réseaux.

Il n'en a pas toujours été ainsi : dans les années 1950 et 1960, des princes en petit nombre ont construit l'administration à partir de rien, soucieux d'affirmer leur pouvoir et de s'enrichir. Mais leur création s'est peu à peu solidifiée ; devenue incontrôlable, elle a continué de croître sans changer de forme – ce que n'a fait qu'aggraver le boom pétrolier des années 1970. Le résultat est monstrueux : l'Etat saoudien est incapable de se réformer ou de transformer une société infiniment riche et incroyablement désordonnée.

Le coupable n'est pas aisément repérable. Cet Etat tire son revenu d'une source extérieure à l'économie nationale, d'où le qualificatif de « rentier ». Il n'a pas besoin d'imposer son peuple, puisque ses revenus proviennent du pétrole, et fonctionne selon le principe « pas de taxation, pas de représentation » : la population accepte de ne pas voter et, en échange, elle ne paie pas d'impôts. Toutefois, la rente n'est pas seule en jeu, et Hertog montre avec brio qu'il y a d'autres manières de dire non à l'Etat qu'en glissant un bulletin dans une urne. Opacité, corruption, piston et attentisme sont des mécanismes d'évitement ; ils permettent aux fonctionnaires et aux entrepreneurs d'avoir leur mot à dire et de résister aux politiques imposées d'en haut. Si tout le monde dépend de l'Etat, l'Etat à son tour dépend de tout le monde, et chacun poursuit activement son intérêt propre.

Ainsi le système n'est pas seulement autoritaire, mais aussi fragmenté. Assis sur un tas d'or, les princes ont créé des fiefs qui se neutralisent mutuellement. A l'inverse de ce qui s'est passé au Japon ou en Corée du Sud, le ministère de l'industrie et le ministère du plan n'ont jamais réussi à imposer leur vision à l'administration. Telle est, selon Hertog, la raison véritable pour laquelle l'Arabie, bien qu'extrêmement riche, n'a pas décollé économiquement.

L'ouvrage de Thomas Hegghammer (2) traite, lui, du djihad en Arabie saoudite. Chercheur au ministère norvégien de la défense, l'auteur cherche à expliquer les attentats perpétrés entre 2003 et 2006 par Al-Qaida dans la péninsule Arabique. Sa réponse tient en deux phrases : en 2002, de nombreux combattants saoudiens, fuyant l'invasion de l'Afghanistan par les troupes de la coalition américaine, sont revenus au pays et se sont mobilisés contre la présence occidentale. Exploitant la désorganisation des forces de sécurité, ils ont mis en place un réseau armé et lancé leurs attaques avant d'être réprimés par les services saoudiens, américains et britanniques.

Braquant ses regards sur Al-Qaida, l'auteur laisse dans l'ombre le contexte politique et historique de l'Arabie, notamment les mécanismes de contrôle et de répression, qui, à ses yeux, apparaissent *« dignes d'éloge du point de vue des droits de l'homme »*. Il professe son intérêt pour la théorie des mouvements sociaux, mais son approche est une très classique analyse des discours et profils des djihadistes. Des pages sèches comme des fiches de police dissèquent Al-Qaida individu après individu, communiqué après communiqué, attentat par attentat. Face à l'ampleur de la documentation, on ne peut qu'être déçu : ce qui aurait pu être un passionnant livre d'histoire ou de science politique n'est en définitive qu'un rapport de plus sur le « terrorisme islamique ».

PASCAL MÉNORET.

(1) Steffen Hertog, *Princes, Brokers, and Bureaucrats : Oil and the State in Saudi Arabia*, Cornell University Press, Ithaca, 2010, 312 pages, 35 dollars.

(2) Thomas Hegghammer, *Jihad in Saudi Arabia : Violence and Pan-Islamism Since 1979*, Cambridge University Press, 2010, 302 pages, 26,99 dollars.

Soutenez-nous, abonnez-vous !

1 an pour **49 €** au lieu de ~~58,80 €~~, soit plus de 16% de réduction

Coordonnées :

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ 01BA0016

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal

Localité .....

Pays .....

Courriel .....

Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Date de validité

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Signature obligatoire

Offre valable jusqu'au 31/12/2010.

En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du *Monde diplomatique*. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐

Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291

Abonnement 1 an, 12 numéros	
France	49 €
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif. France métropolitaine uniquement)	42 €
Etranger	
Europe *	57 €
Canada et Etats-Unis	64 €
Afrique, Proche et Moyen-Orient, autre pays d'Europe	62 €
DOM	61 €
TOM	73,50 €
Asie, Océanie, Amérique centrale et du Sud	78 €

* Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

***Le Monde diplomatique*, service abonnements, B1209, 60732 Sainte-Geneviève Cedex, France**

Pour nous contacter
Tél. : 03-44-62-52-74 (numéro non surtaxé)

Suisse : Edigroup SA – tél. : 022-8608401 – abonne@edigroup.ch

Belgique : Edigroup Belgique – tél. : 070-233304
abobelgique@edigroup.org

Retrouvez cette offre d'abonnement sur notre site :
www.monde-diplomatique.fr/abo2010/21

Printed for hegghammer@gmail.com from Le Monde diplomatique (Août 2010) at www.exacteditions.com. Copyright © 2010.